

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2015

RETRAITE RESPONSABLES ASSOCIATIFS - (N° 2753)

Retiré

AMENDEMENT

N ° AS4

présenté par
M. Favennec, rapporteur

ARTICLE 2

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de supprimer l'article 2 devenu inutile suite à l'adoption de l'amendement portant rédaction globale du dispositif à l'article premier.